

062 Ag 1

NORCA CONTROLE Toulouse	ATTESTATION LIMITEUR DE VITESSE	Version: C Référence: FO131
----------------------------	---------------------------------	--------------------------------

ATTESTATION DE VÉRIFICATION DU SYSTÈME DE LIMITATION DE VITESSE D'UN VÉHICULE

Atelier agréé activité chronotachygraphes : NORCA CONTROLE Toulouse

Adresse : 11 rue de Sirot- Centre de Gros 31094 TOULOUSE CEDEX 1 (05.31.47.11.61)

Je soussigné(e), **ROQUES Lionel**, technicien(ne) ayant réalisé le contrôle (lors de l'intervention 7522),
atteste que le système de limitation ou le limiteur de vitesse du véhicule ci-dessous a fait l'objet d'une
vérification et que son fonctionnement est conforme aux exigences réglementaires en vigueur.

Vitesse de réglage du système de limitation ou du limiteur : 90 km/h

CAS PARTICULIER : dans la mesure où la carte grise de votre véhicule indique un poids inférieur à 3.5 t (F1
- F2 - ancien PTAC ou Poids Total en Charge), la vitesse a été programmé à 130 km/h. Lorsque vous roulez
avec une remorque attelée et que le poids de l'ensemble dépasse 3.5t (F3 - ancien PTRAC Poids Total
Roulant Autorisé - sur la carte grise) vous ne devez pas excéder la vitesse de 90 km/h.

CLIENT FACTURE - UTILISATEUR DU VEHICULE	VEHICULE
- Client facturé :  	- Marque : RENAULT
- Utilisateur :  	- Catégorie : N3G
	- Numéro de série (VIN) : VF631S361GD000204
	- Immatriculation (VRN) : DX-719-MH
	- Kilométrage au départ de l'atelier : 350513 km

La présente attestation est valable jusqu'au : 27-07-2026

Fait le : 28-07-2025
à : TOULOUSE CEDEX 1

Ce technicien est authentifié par son code
LOGITACH

Signature manuscrite (facultative) de l'attestation :



SAS au capital de 1000€ - APE 71.203
Centre de gros - 11 rue René Sirot
31100 TOULOUSE
Tél: 09.73.45.66.71

SIRET: 912 096 336 00033 - TVA: FR15912096336